







à

Monsieur Pernot, Président du Conseil Départemental

Monsieur Mamet, président de l'AMJ

Les représentants de la FCPE

Les représentants des PEEP

Le Président de la République a annoncé la réouverture des établissements scolaires, premiers et seconds degrés, hors Université, à partir du 11 mai.

Le Premier Ministre doit annoncer son plan détaillé de déconfinement mardi 28 avril.

Sans augurer du contenu de ces annonces, nos organisations syndicales très majoritairement représentatives des personnels de l'éducation nationale tiennent à vous faire part de leurs inquiétudes et de leurs exigences et propositions.

Les inquiétudes qui semblent aujourd'hui partagées par une grande majorité de citoyens résultent du fait que la décision présidentielle ne repose pas prioritairement sur des considérations sanitaires. Le Président de la République s'affranchit de l'avis du conseil scientifique, sur lequel pour mémoire, il s'était appuyé pour appeler au confinement total : il assume de prendre la responsabilité de jouer avec la santé de toute la communauté éducative, mais aussi de l'ensemble de la population, puisque toutes les études scientifiques montrent que les établissements scolaires sont des accélérateurs de diffusion du virus. Il oblige par là même à faire assumer sa décision par les acteurs chargés de sa mise en place.

Dès lors, si reprise il doit y avoir, nous vous informons des exigences qui sont les nôtres, exigences que vous pourrez peut-être partager. Nous exigeons de répondre aux interrogations qui suivent, qui ne sont sans doute pas exhaustives.

Que ce soit pour les écoles, collèges et lycées, comment organiser le déplacement des élèves selon les niveaux, pour ne pas qu'ils se croisent, tout au long de la journée ? Quelles jauges d'accueil permettant la distanciation nécessaire ? Comment rendre possible en moins de deux semaines le nettoyage pluriquotidien des salles (avec quels agents ?), des poignées de portes, des rampes d'escalier sans que tout cela n'ait été anticipé. La distribution du matériel de protection de base sera-t-elle assurée : masques pour tout le monde, en nombre suffisant pour les renouveler au moins deux fois par jour, gel hydro-alcoolique à disposition ? Quelle organisation de la restauration scolaire ? Des transports scolaires ? Des internats ? Des ateliers ?

L'expérience de l'accueil des enfants de soignants doit nous inciter à la plus grande prudence si ce dispositif devait se faire à plus grande échelle. Enfin, pour les enseignants difficiles de croire qu'ils pourront combiner

présentiel et enseignement à distance. Pour beaucoup d'entre eux, la continuité pédagogique a été très chronophage et éprouvante et ils seront incapables d'assumer cette double charge de travail.

Que ce soit donc pour les enfants et les adolescent.es en premier chef, pour les enseignant.es, personnels de service et administratifs, ATSEM, AESH, sans garanties sanitaires applicables partout, les établissements scolaires ne peuvent être ouverts, le 11 mai ou après, pour reprendre leurs activités quotidiennes et habituelles.

Tout le monde constate à l'occasion de cette crise, que la verticalité et la personnalisation des décisions qui affectent la société toute entière, ne sont pas la solution à la complexité des solutions à mettre en place. Nous ne développerons pas ici la rupture de confiance entre l'exécutif et la société. Les acteurs de terrain que nous sommes tou.tes, sont placés « en première » ligne. Les multiples initiatives locales en attestent d'ailleurs : les solidarités mises en place dans le département témoignent de la responsabilité des citoyens et structures associatives ou administrations, de leur capacité à proposer des solutions, dans la concertation qu'exige la situation, d'abord pour palier les carences constatées de l'Etat, ensuite pour permettre de vivre le mieux possible le confinement qui déstabilise tant le quotidien.

Nous pensons, en nous appuyant sur l'avis du conseil scientifique, qu'il serait préférable d'organiser la rentrée en septembre pour avoir le temps d'une bonne organisation dans un climat où la vision sur la pandémie sera plus claire. Il serait également raisonnable de prévoir d'ores et déjà des moyens supplémentaires pour permettre une organisation opérante à la rentrée de septembre où le virus risque d'être encore présent.

Quelque soit la date retenue par le ministère, nous exigeons donc et enfin, que les conditions d'une reprise éventuelle soit débattues en amont :

- -Dans les conseils d'école pour le premier degré. Nous avons formulé cette demande auprès du DASEN qui en a la compétence. Chaque conseil d'école réunit représentants des parents, des élus locaux et des personnels. Leurs avis serait une première indication sur la possibilité d'une telle reprise et donc de ses modalités.
- -Dans les conseils d'administration pour le Second degré.

On peut penser que la concertation démocratique n'est pas de mise en temps de crise, parce qu'il faut l'organiser aussi. Nous pensons au contraire (et les faits ne nous donnent-ils pas raison ?) que c'est par la prise en charge démocratique, concertée et partagée, traitant tous les acteurs en adultes ; que nous pourrons réussir le déconfinement dans les meilleures conditions.

Nous sollicitons de votre part, une réponse rapide à nos suggestions et restons en permanence disponibles pour cela.

Pour la FSU et ses syndicats